



Luxembourg, le 20 MARS 2024

Administration de la nature et des forêts
Arrondissement NORD
27, rue du Château
L-9516 WILTZ

N/Réf.: 107970

V/Réf.: F17/4

Monsieur le chef de l'arrondissement,

En réponse à votre requête réceptionnée le 26 janvier 2024 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour l'exécution du plan de gestion pour la zone humide nommée « Sauerwisen » sur des fonds inscrits au cadastre de la commune du PARC HOSINGEN: section HnD de WAHLHAUSEN (Sauerwiesen), sous les numéros 676/2579, 675/728, 675/727, 675/726, 676/730 et 1606/2471, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée conformément au plan « Vorschläge zur Pflege des Feuchtgebietes Wahlhausen / Sauerwiesen » élaboré par le bureau Ecotop en décembre 2023.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef d'arrondissement, l'expression de mes sentiments distingués.

Serge Wilmes
Ministre de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Copies pour information :
- Commune du PARC HOSINGEN